

du 25 -4- 69.

K R E T

-----

N O U S

SANDECH PREAH NORODOM SIHANOUK UPAYUVARRACH  
CHEF DE L'ETAT

-----

Vu la Constitution du Royaume;

Vu le Kret n°111/68-CE. du 31 Janvier 1968, modifié par les textes subséquents, portant nomination du Cabinet Ministériel;

Vu le Kret n°754/68-CE. du 30 Novembre 1968, portant nomination de Mr. le Lieutenant-Général LON NOL, Premier Vice-Président du Conseil des Ministres, chargé de la Défense Nationale comme Président du Conseil des Ministres par intérim pendant la durée de l'absence de Mr. PENN NOUTH, titulaire d'un congé pour raison de santé pour en jouir à l'Etranger;

Vu le Kret n°492/CE. du 1<sup>er</sup> Août 1967, portant réorganisation du Ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales Khmères;

Vu le Kret n°316/NS. du 8 Juin 1959, portant création d'un poste de Sous-Chef d'Etat-Major au sein de chacun des Etats-Majors de l'Armée de Terre, de l'Aviation Royale Khmère et de la Marine Royale Khmère;

Vu le Krâm n°896/NS. du 2 Septembre 1954, fixant les indemnités de fonctions et indemnité forfaitaire de tournée allouées aux diverses autorités militaires du Ministère de la Défense Nationale;

Sur la proposition du Premier Vice-Président du Conseil des Ministres, chargé de la Défense Nationale;

O R D O N N O S :

ARTICLE 1er.- Le Commandant SO SATTO est nommé Sous-Chef d'Etat-Major de l'Aviation Royale Khmère, à compter de la date de sa prise effective de Service.

ARTICLE 2.- En cette qualité, l'intéressé a droit à l'indemnité de fonctions et à l'indemnité forfaitaire de tournée fixées par les textes en vigueur.

ARTICLE 1.- Le Premier Vice-Président du Conseil des Ministres, chargé de la Défense Nationale est chargé de l'exécution du présent **K R N Y ./=**

PHNOM-PENH, LE 25 AVRIL 1969.

Sauveché a signé : NORODOM SIRANOUK

Présenté à la signature  
du Chef de l'Etat  
par le Premier Vice-Président du Conseil  
des Ministres, chargé de la Défense  
Nationale,

Signé: LON NOL

Par le Chef de l'Etat  
Le Président du Conseil  
des Ministres p.i.

Signé: LON NOL

VISE AU CONTROLE  
DES DEPENSES ENGAGEES  
le 4-3-69 sous le n°34/CDE/PARK.

Signé: HU VA

POUR AMPLIATION  
Le Secrétaire Général du Conseil  
des Ministres,

Signé: OUK SOUH

POUR NOTIE CONFORME :  
LE LIEUTENANT COLONEL SREY MEAS, CHEF DE LA  
DIVISION ADMINISTRATIVE,



DESTINATAIRES :

- D.R./D.G.A.P.A.
- DED/B.B.
- NM/AV.R.K. (Sous le couvert de l'EMG/PARK/1B)
- EMG/PARK/1°B.
- " A toutes fins utiles "
- P.C.M. (B. J.O.C)
- A.B.N.
- Archives
- Chrono.